

Communiqué de presse

Concours d'architecture pour le bâtiment de l'ilot A de la place de la Gare

Le projet retenu s'appelle "Charles" et dotera la ville de son plus grand hôtel (74 chambres), avec restaurant, logements protégés et en *coliving* ou encore un parking de 117 places



La Ville de La Chaux-de-Fonds et le consortium retenu pour réaliser le bâtiment sur l'ilot A de la place de la Gare, parcelle idéalement placée, en tête de ligne du quartier Le Corbusier en développement, ont dévoilé ce jour le projet gagnant du concours d'architecture lancé en janvier. C'est "Charles", de Gotham design studio (Berne) et GLS Architectes (Bienne),

qui a été retenu par le jury. Pourquoi ce nom de code? En hommage au premier prénom de celui dont le quartier porte le nom, Charles-Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier! Cet édifice majeur qui marquera l'entrée du nouveau quartier Le Corbusier sera haut de 21,3 mètres pour 7 étages plus attique. Il va doter la Métropole horlogère de son plus grand hôtel (74 chambres), d'un restaurant avec terrasse sur la place de la Gare, de commerces avec un espace de coworking, de 65 appartements dont certains avec encadrement, et de 17 chambres en *coliving* (nouvelle forme d'habitat en commun très tendance) ainsi que d'un parking souterrain de 117 places (voir communiqué ci-joint des bureaux d'architecte).

"Charles" a été préféré à « *6 qui prend* » de la maison d'architecture Serge Grard SA (Neuchâtel-Fenin) placé en 2^e rang à l'unanimité du jury, devant Julien Dubois Architectes SA (La Chaux-de-Fonds), au 3^e rang, puis ex-aequo, les dossiers soumis par Philippe Langel SA (La Chaux-de-Fonds) et le Bureau d'architecture artgtech de Lausanne. Son volume unique volontairement compact offre une image forte sur la place, répondant de façon équilibrée aux autres édifices remarquables de la place.

Le grand hall d'entrée sur deux étages présente un revêtement en bois avec affichage de l'heure intégré, marquant l'ancrage



horloger de La Chaux-de-Fonds et de son urbanisme inscrit à l'UNESCO. La configuration des lieux en trois espaces permet une utilisation "individuelle" de chacun: "cela permet de vivre ce bâtiment comme une grande machine de travail, de loisirs et d'habitat, au sens d'une *unité d'habitation*", notent les architectes.

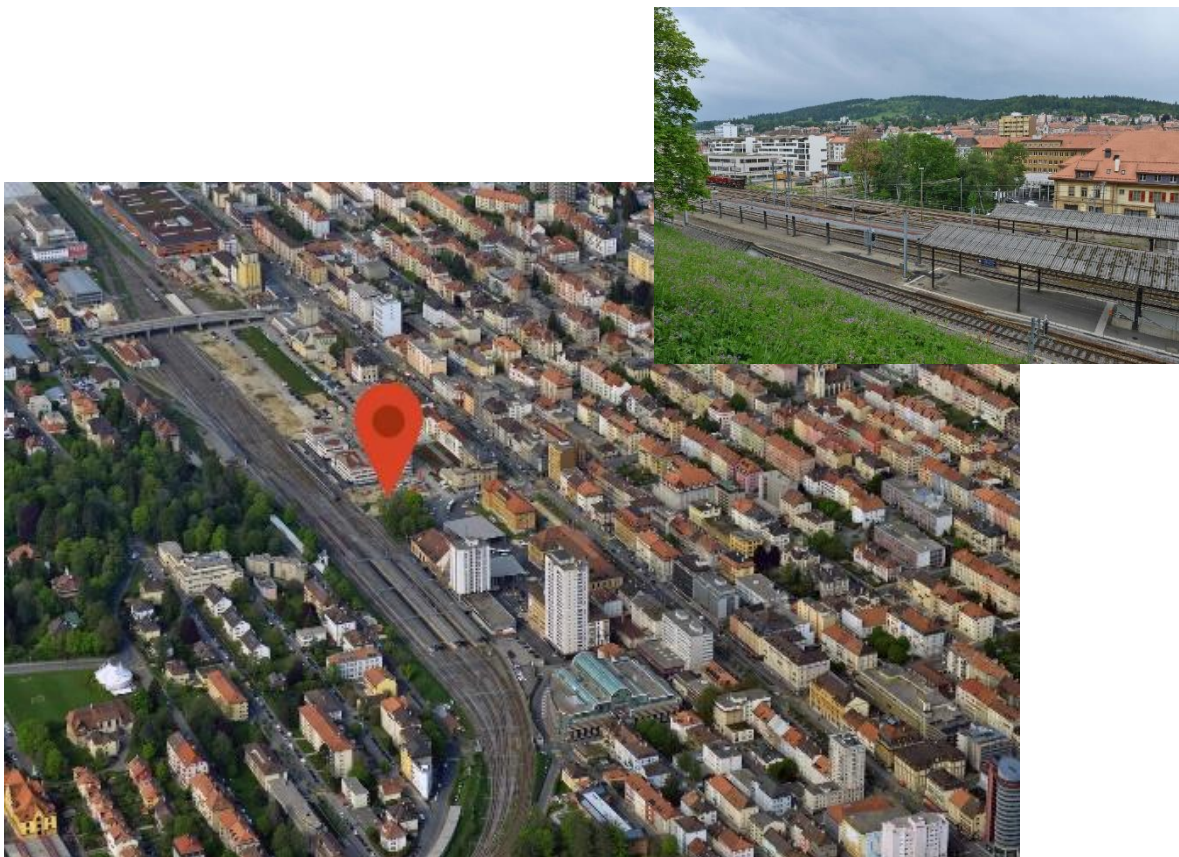
La mise à l'enquête publique est prévue pour le printemps 2021, le premier coup de pioche en 2021/2022, pour un chantier terminé au premier trimestre 2024, et qui sera confié à l'entreprise générale chaux-de-fonnière Sareg SA.

Le consortium réunit le Chaux-de-Fonnier Laurent Ryser, pour la SI du CAP Martin SA et la société Arco Real Estate Properties SA, représentée par M. Philippe Meylan. Il est piloté par la société Gamma SA, M. Olivier Gavillet, et se réjouit de voir se dessiner cet édifice qui dotera la ville de son plus grand hôtel, ainsi que d'une nouvelle offre d'appartements protégés, tout en offrant une grande flexibilité pour d'éventuelles modifications futures.

La Chaux-de-Fonds, le 18 août 2020

Contacts :

- Théo Huguenin-Elie, conseiller communal (DUBRE), 032 967 62 20
- Laurent Ryser, représentant du consortium d'investisseurs, 079 637 27 47
- Olivier Gavillet, délégué du Maître d'Ouvrage, 079 622 57 59



Photos ci-dessus: © Ville de La Chaux-de-Fonds / Service de la communication, A. Henchoz

Façade Est 1:1'000



Façade Est 1:1'000



Coupe 6 1:1'000



Coupe F 1:1'000

